

# Mairie de Lantenay

## Conseil municipal

### COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 8 OCTOBRE 2018

Convocation du : 01/10/2018

Présents : H. LEROY, A. PERTREUX, O. ADAMOWICZ, D. BRUNET, S. GILGENKRANTZ, A. GUILLOT  
– SUDAN, J.P. MIALON, C. PELLEGRINI, F. RONDOT, A. SAVRE

Excusés : Aucun

#### SOUS LA PRÉSIDENTENCE DE M. LE MAIRE

Le compte rendu du précédent conseil municipal est validé.

#### **1) Fêtes et cérémonies**

Il est décidé d'affecter 3 500 € au compte « Fêtes et cérémonies » du budget 2019. M. le Maire propose que la gestion de cette somme et l'organisation des fêtes et cérémonies en 2019 soient confiées à l'un des conseillers municipaux, autre que le maire et ses adjoints.

#### **2) Chantiers participatifs**

La mairie de LANTENAY proposera aux habitants de la commune de participer à de petits chantiers (désherbage, peinture ...) au printemps 2019. Une inscription préalable sera nécessaire. La planification et l'encadrement de ces chantiers seront organisés cet hiver.

#### **3) Tarifs 2018-2019 de la cantine-garderie**

Suite au changement de traiteur, M. le Maire propose de répercuter entièrement aux parents la baisse de 1 € du prix des repas, et de ne pas modifier le tarif de la séance de garderie. Le conseil approuve à l'unanimité cette proposition. Les nouveaux tarifs sont :

- Séance de garderie : 2,90 €
- Séance de cantine (tarif 1 enfant) : 5,90 €
- Repas de secours : 5,90 €

Le conseil municipal confirme également les frais de dossier de 10 € par famille à l'inscription chaque année, ces frais étant offerts aux familles qui rendent la fiche de renseignements de leurs enfants avant le 30 juin.

#### **4) Mise en place du RGPD**

Suite à l'échec de la fusion de communes, la commune achète le logiciel I-GEiDE pour se conformer au RGPD (Règlementation Générale sur la Protection des Données personnelles), pour 600 € par an. Cette somme inclut la formation de base.

#### **5) Indemnité de la Trésorière**

L'indemnité sera versée à la Trésorière Madame Peley-Dumont.

#### **6) Bâche incendie**

La commune de LANTENAY est désormais propriétaire du terrain sur lequel la bâche incendie doit être implantée. La dernière tranche conditionnelle du marché, attribué au groupement VINCENT TP, a été signée par M. le Maire.

## 7) Fuite d'eau

Une fuite a été détectée sur la conduite d'eau entre la source de Challeyriat et le réservoir. M. l'employé communal a mesuré 50 % de pertes. Haut-Bugey Agglomération a été prévenu, et a autorisé LANTENAY à engager une entreprise pour localiser la fuite. L'entreprise en charge de l'opération n'y est pas parvenue à ce jour.

## 8) Préparation de la cérémonie du 11 novembre

M. le Maire d'OUTRIAZ remettra une médaille à M. Claude VELAS, qui vient de prendre sa retraite des sapeurs-pompiers. Le planning doit donc être revu pour permettre la présence des sapeurs-pompiers à toutes les cérémonies ce jour-là.

## 9) Travaux de voirie

De l'enrobé a été posé près de la mairie et sous l'église, et des trous ont été comblés en de nombreux autres endroits. Le chemin des tilleuls a été décaissé et préparé ; du « bicouche » y sera posé cette semaine.

## 10) Questions diverses

- Situation de Trésorerie : La commune dispose à ce jour de 319 670,14 € dont 219 544,34 € en cours de reversement à HBA .
- Travaux : La porte de garage va être posée au logement de la Poste, par l'entreprise Tournier.
- Vente de bois : la dernière vente ONF a rapporté 5 700 € à la commune.
- M. Denis Brunet demande que le fossé qui amenait l'eau à la STEP soit curé. M. le Maire lui répond que seul Haut-Bugey Agglomération (HBA) a la compétence pour le faire, et que c'est à l'agriculteur exploitant le terrain de faire la démarche auprès de HBA.

***Depuis le 1er janvier 2018, SR3A remplace dans ses missions la Communauté d'Agglomérations du Haut-Bugey.***

**Tel : 04 74 81 64 19**

**Courriel : [cyril.freuelin@ain-aval.fr](mailto:cyril.freuelin@ain-aval.fr)**

## 11) Comptes rendus de réunions

- Conseil communautaire : M. le Maire de LANTENAY a demandé des explications quant au retard dans l'émission des factures d'eau. M. le Président de HBA lui a répondu que ce retard était dû à un problème de logiciel, désormais réglé, et que les factures avaient été expédiées. Pour tout renseignement : **HBA Tél. 04 74 81 23 71 ou [http://www.hautbugey-agglomeration.fr/informations\\_pratiques\\_ok.html](http://www.hautbugey-agglomeration.fr/informations_pratiques_ok.html)**
- SIEV : Le contrat entre Suez et le SIEV est en cours de renégociation. Les stations de pompage de Ceyzérieu et Luthézieu seront rénovées.
- SIEA :
  - Communication électronique : Le nouveau schéma d'ingénierie sera remis le 12/10 à M. le Président du SIEA, ce qui permettra de publier l'échéancier du déploiement du réseau de fibre optique d'ici 2021. La 100 000<sup>ème</sup> prise sera bientôt posée, et 33 500 prises auront été posées en 2018, conformément à ce qui était prévu. Le SIEA a obtenu des garanties de ses fournisseurs concernant l'approvisionnement en fibre optique, et maintient son objectif de fin des travaux en 2021.
  - Eclairage public : L'expérimentation ayant donné des résultats très satisfaisants, le SIEA va développer la technologie LED, les lampes SHP (Sodium Hautes Pression) étant amenées à disparaître.

- Electrification : Le SIEA a signé une convention avec le Département de l'Ain pour le raccordement électrique des projets agricoles. Les travaux d'extension seront désormais financés à hauteur de 50 % par le SIEA, de 30 % par le Conseil Départemental, et de 20 % par les communes.
- Assemblée générale du sou des écoles : Le bilan de l'année écoulé est très positif, les manifestations organisées ayant toutes rencontrées beaucoup de succès. L'association dispose de 13 600 € de trésorerie.
- PLUi : La commune de LANTENAY a renvoyé ses propositions à HBA.
- Trésorerie : En raison de l'absorption par HBA de la communauté de communes d'HAUTEVILLE, LANTENAY dépendra désormais de la perception d'OYONNAX. Des régularisations comptables devront donc être effectuées avant la fin de l'année.

Fin de la réunion à 22h15.